

Conseil Départemental de l'Action Sociale

Ordre du jour :

1. *Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 17 avril 2014*
2. *Renouvellement du mandat du délégué*
3. *Compte rendu des Conseil Nationaux d'Action Sociale (C.N.A.S.) des 3 avril et 3 juillet 2014*
4. *Compte rendu de l'activité de la Délégation*
5. *Compte rendu du groupe de travail*
6. *Questions diverses*

1. Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 17 avril 2014 :

Approuvé à l'unanimité

2. Renouvellement du mandat du délégué :

Le temps passe vite, le mandat quinquennal de notre délégué touche à sa fin.

Les dispositions de nomination visées par l'arrêté du 15 janvier 2002 et le règlement intérieur des C.D.A.S. permettant un renouvellement de mandat, le Conseil Départemental a voté pour, à l'unanimité.

3. Compte rendu des Conseil Nationaux d'Action Sociale (C.N.A.S.) des 3 avril et 3 juillet 2014 :

C.N.A.S. du 03 avril 2014

L'avis du CNAS était requis pour deux points à l'ordre du jour :

- La modification de l'arrêté du 15 janvier 2002 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale.
FO DGFIP29 a pris acte des modifications apportées dans la mesure où elles correspondent pour la plupart à nos revendications portées lors des groupes de travail dédiés.
S'agissant de la participation des retraités au niveau des CDAS en tant que titulaire ou suppléant, **FO DGFIP29 est favorable à leur concours en tant qu'experts**, les membres des CDAS étant désignés parmi les fonctionnaires titulaires et les agents non titulaires des ministères économiques et financiers, en fonction des résultats des élections professionnelles.
- La doctrine d'emploi du correspondant social : **FO DGFIP29 s'oppose à toute velléité qui conduirait à confondre les missions de l'action sociale et celles dévolues aux services des ressources humaines**, et revendique l'immutabilité de l'espace de confidentialité indispensable permettant au correspondant social de recevoir les agents en toute discrétion.

En 2014, 15 suppressions d'emploi impacteront les services sociaux, déclinées ainsi : 5 au bureau DRH3 A, et 10 au titre d'emploi d'assistants de délégation. En fin d'année, 35 délégués départementaux seront privés d'adjoint ! **FO DGFIP29 condamne ces nouvelles suppressions d'emploi, et dénonce le contrecoup de cette réduction d'effectifs (40 en 3 ans) sur le fonctionnement des délégations et par conséquent, sur les agents.**

S'agissant des dispositifs de secours financiers destinés aux agents en situation de précarité et/ ou surendettement, une baisse des demandes est enregistrée depuis 2008, peut-être liée à une baisse des effectifs et à la rigidité du dispositif. Plusieurs pistes seront étudiées à court ou moyen terme, telles que l'augmentation du montant maximum pour les secours (3000€), la prise en compte de situations exceptionnelles, les aides à domicile dans les cas d'urgence ainsi que, d'une manière plus générale, l'allègement des circuits d'attribution.

Une réflexion sera menée sur la mise en place d'un prêt personnel à taux zéro, sans caractère social, pour un montant maximum de 3000€.

FO DGFIP29 s'insurge par ailleurs contre l'initiative de validation à la baisse par certains correspondants CHORUS de sommes allouées par les assistantes sociales ou conseillers techniques régionaux dans le cadre de dossiers de secours : un correspondant CHORUS n'a, en la matière, aucun pouvoir de décision !

Pour ce qui concerne le *Chèque Emploi Service Universel* (C.E.S.U.), nouvelle prestation d'action sociale affectée à la garde d'enfants de 7 à 12 ans, un marché est en cours de passation. Les droits devraient être ouverts au cours du second semestre via une procédure dématérialisée.

Enfin, un groupe de travail du C.N.A.S. sera consacré à la mutualisation des fonctions supports.

C.N.A.S. du 03 juillet 2014

Le bilan 2013 de l'Action Sociale fait apparaître que les dépenses sont principalement réparties entre trois postes :

- La restauration pour 59 M€ intégrant les dépenses liées à la restauration collective et aux titres restaurants, auxquels ont accès 77% des agents.
- Le tourisme social pour 28 M€ consacré aux vacances enfants et Famille.
- Le logement pour 27 M€. A noter que l'objectif ministériel de l'Association Logement Personnel Administration Financière (A.L.P.A.F.) visant à réserver 10 000 logements, pour la fin de l'année, sera difficilement atteint. Dans le même temps, l'Administration lance un projet d'opération de cession de 1 200 logements domaniaux. Compte tenu du besoin criant des agents, notamment l'arrivée de 700 agents de catégorie C, du coût exorbitant de l'immobilier et de la baisse du pouvoir d'achat, **FO DGFIP29** condamne ce projet et s'opposera à toute liquidation immobilière.

Concernant la protection sociale complémentaire, la soudaine modification des règles de détermination du montant des transferts solidaires a eu pour conséquence de minorer la participation de l'état employeur de 5 M€ au titre de l'année 2013. Ce brusque changement a eu notamment pour conséquence de mettre en difficulté la seule mutuelle référencée par notre Ministère. La dotation budgétaire de 19M€ sur les 3 dernières années, est pourtant maintenue. **FO DGFIP29 exige la clarification du différentiel budgétaire et demande la préservation des crédits sur le budget action sociale en 2015.** Une réflexion est actuellement engagée sur la protection complémentaire.

A propos de la Petite Enfance, **FO DGFIP29** demande à ce que l'objectif des 500 places en berceau soit réévalué à la hausse, pour répondre, encore une fois, à la réalité des besoins des agents.

Enfin, **FO DGFIP29** demande un état des besoins des délégations pour les coins repas.

FO DGFIP29 a voté contre le bilan 2013 de l'action sociale.

En matière de restauration, la politique d'harmonisation tarifaire fixe les plafonds pour 2015 à 5.18€ en Ile de France et 5.68 dans les autres régions, soit une augmentation de 1,65 % ! (pour mémoire, en 2014, 5,10€ en I.D.F. et 5.60€ hors I.D.F.)

FO DGFIP29 a voté contre cette harmonisation.

Le bilan de l'activité 2013 du service social démontre une progression de 1,4% des entretiens réalisés, malgré la baisse constante des effectifs des ministères. Les agents de catégorie C restent majoritaires, notamment sur les thèmes budget et santé, tandis que les agents de catégorie A sont demandeurs en matière de vie professionnelle.

Depuis l'origine, **FO DGFIP29** a alerté l'administration sur l'allongement des délais de traitement des aides pécuniaires, lié au passage via la plateforme CHORUS mis en place en janvier 2013. Une nouvelle démarche de performance doit être mise en place dans les 3ans à venir afin de réduire ces circuits de paiement.

Si le nombre de prêts sociaux accordés est en baisse, 35 dossiers en moins, ce que **FO DGFIP29** déplore, les aides pécuniaires versées aux retraités isolés et / ou percevant un faible niveau de pension s'établissent désormais à 16% contre 12% en 2012. Ce processus devrait malheureusement s'accroître avec la diminution des pensions de retraites consécutive aux réformes successives.

Concernant le **compte rendu des activités des délégations**, 57% du Budget d'Initiative Locale (B.I.L.) est consacré à l'Arbre de Noël, le nombre de jouet commandé au Père Noël est en légère baisse, mais demeure prisé puisque remis lors de La Grande Cérémonie. Le marché des chèques cadeau s'est généralisé, pour autant, **FO DGFIP29** estime que les C.D.A.S. doivent être souverains sur le choix entre chèque et cadeau.

FO DGFIP29 dénonce la baisse du budget de l'action sociale, domaine pourtant hautement sensible au regard des difficultés croissantes rencontrées par les agents, pleinement exposés au gel du point d'indice, à la paupérisation des salaires, à l'augmentation des prix et aux réductions d'effectifs. Ce budget en berne est encore amoindri par l'annulation de la réserve de précaution de 7%, ce que **FO DGFIP29** condamne.

4. Compte rendu de l'activité de la Délégation du Finistère :

❖ Les Finistériens :

- La population des personnes éligibles à l'action sociale en Finistère est relativement stable, composée en 2013 de 1633 actifs, 2155 retraités et 821 enfants, dont 71 mousmes de 0 à 3 ans, 449 p'tits grands de 4 à 12 ans, 142 grands de 13 et 14 ans, et 159 jeunes adultes en devenir de 15 à 17 ans.
- S'agissant des actifs, leur répartition par administration est la suivante : 1425 agents de la DDFIP, 157 Douaniers, 38 agents de la DDFP et CCRF, 9 agents de l'INSEE et 4 de la Délégation Départementale, l'ensemble de cette population est composée de 95 agents non titulaires, 528 cadres C, 666 cadres B et 345 cadres A.
- L'équipe de la Délégation Départementale comprend le Délégué Départemental, l'Assistante de Délégation, le Médecin de Prévention et l'Assistante de Service Social.

❖ Les crédits déconcentrés :

- Le montant total alloué est de 371 719 € affecté en majorité à la restauration (participation 51%, matériels 14%, subvention 18% et coin repas < à 1%), puis au Budget d'Initiative Locale (15%), le solde étant réparti entre la Médecine de Prévention, le fonctionnement de la Délégation et les subventions pour les séjours enfants.

❖ La restauration collective :

- 10 structures de restauration sont implantées dans le département. La fréquentation globale des restaurants est en légère baisse, constat relevé également au plan national.
 - Le restaurant inter administratif de Quimper a servi 25 237 repas en 2013
 - Les 3 restaurants conventionnés de Douarnenez et Quimper (FT et Le Braden), 5705 repas
 - Les 6 restaurants financiers, dont le Patrouilleur des Douanes, répartis sur les sites de Brest, Carhaix, Châteaulin, Morlaix et Quimperlé ont proposé 60 300 repas.
- 24 coins repas sont recensés, dont 18 à la D.D.F.I.P., 4 à la D.G.D.D.I. et 2 à la D.G.C.C.R.F.. Toutes les demandes recevables au titre des équipements ont été honorées, à l'exception du remplacement de certains réfrigérateurs dont l'état a été jugé satisfaisant.

❖ 50 835 Titres Restaurant furent délivrés au cours de l'année, dont 32 971 à la D.D.F.I.P., 13 016 à la D.G.D.D.I. et 4 84 à la D.D.P.P.

❖ S'agissant du logement, une demande déposée, satisfaite. Le nombre de demande est en très nette baisse.

❖ 60 demandes d'aide et de prêt ont été traitées en 2013, en nette augmentation par rapport à 2012 (40), accroissement peut-être lié au développement des offres. En effet, 38 dossiers concernaient l'amélioration de l'habitat, 7 le logement étudiant, 7 prêts complémentaires, 5 prêts équipements du logement, 1 prêt d'aide à l'installation, 1 prêt pour faciliter l'installation et 1 aide à la propriété.

❖ Les vacances familiales en résidence E.P.A.F fléchissent également (412 bénéficiaires contre 528 en 2012), les familles privilégient les locations (199), 127 séjours en pension ou ½ pension, 10 réservations en camping, 49 villégiatures en groupe et 27 séjours à thèmes.

❖ Quant aux colonies de vacances, le nombre d'adeptes augmente avec 243 enfants partis en 2013 (230 en 2012), le mois de juillet étant privilégié (85), suivi du mois d'août (61), les vacances de printemps et d'hiver engrangeant respectivement 52 et 45 pionniers. Seuls 30 enfants ont bénéficié de journées subventionnées.

❖ Une demi-journée de prévention co-organisée avec la M.G.E.F.I. animée par Madame Kermagoret sur les sites de Brest et Quimper. L'atelier NESTING, interactif et ludique, informe sur toutes les sources de pollution de l'environnement intérieur et propose des solutions alternatives simples à mettre en œuvre. Une demi-journée d'absence est prévue par convention.

❖ **La dotation du Budget d'Initiative Locale est identique à celle de 2012, soit 55 500 €.**

- Le B.I.L. est réparti entre l'Arbre de Noël (43%), les actions à destination des actifs (30%), des ados (12%), des retraités (9%), des actifs bénéficiant du quotient (6%) et de l'Association Amitié Finances (< à 1%).
- La population concernée se répartit ainsi :
 - Arbre de Noël : 530 enfants de 0 à 12 ans
 - Actions Ado : 378 jeunes de 13 à 17 ans
 - Actions Famille : 385 personnes
 - Actions Famille avec application du quotient : 81 personnes
 - Actions Retraités : 220 personnes
 - Association Amitié Finances : 3 personnes

5. Compte rendu du groupe de travail du 03 juin 2014 :

❖ Arbre de Noël :

➤ Jouet ou Carte Cadeau ?

Le Délégué nous informe que les commandes de jouets sont désormais passées dans le cadre d'un marché contracté auprès de la société SELF JOUET.

Cette année, les enfants pourront choisir entre une carte cadeau d'une valeur de 30 € et un jouet, sélectionné avec la plus grande attention par le groupe de travail.

Les modalités sont en ligne sur le site local de l'Action Sociale, le choix devant être formalisé par l'envoi d'un bon de commande transmis à la Délégation avant le 15 juillet 2014. Passé ce délai, la carte cadeau sera attribuée d'office.

➤ Comment et Quand ?

Les cartes cadeau seront en principe adressées aux agents en Novembre, par courrier.

Le Père Noël et la Mère Noëlle viendront exceptionnellement **le Dimanche 7 décembre 2014** lors du goûter pour offrir les cadeaux à nos enfants si sages.

Comme les années précédentes, les parents qui le souhaitent peuvent profiter de ce moment magique pour offrir d'autres cadeaux joliment emballés, étiquetés des Nom, Prénom et année de naissance de l'enfant. Il conviendra dans ce cas de les apporter discrètement à la délégation avant le spectacle.

➤ Oui mais Où ?

A Brest, dans la nouvelle salle de spectacles ARENA ! Embarquement dès 13h30 à bord d'un cirque extraordinaire pour un voyage de Noël Autour Du Monde, rythmé par les trompes d'éléphants aux allures clownesques se trémoussant gaiement sur les sons acrobates d'une musique africaine. Mais pour être sûr que tout reste dans l'ordre, mieux vaut arriver sur le site à 13h00.

➤ Et le goûter ?

Dés 15H30, jus de fruits, gâteaux, bonbons, barbe à papa et pop corn seront disposés à se laisser déguster à volonté. Il y aura même de délicieuses crêpes offertes par l'ATSCAF ! Un moment de convivialité et de partage entre parents, enfants, délégation, association et bénévoles à ne pas louper, assurément.

➤ Les Billets :

S'agissant du spectacle, la place de cirque est d'un montant de base de 9,90€.

Seuls les enfants âgés de 0 à 12 ans bénéficieront d'un billet gratuit.

Une participation de 4€ par billet sera demandée à chaque parent désirant assister au spectacle.

Puis, en fonction des places disponibles, les participations sont ainsi définies : 4€ pour un billet à destination d'un adolescent, et 9,90€ pour toute autre place.

➤ Le transport :

Compte tenu de la faible demande, soit 6 intentions de réservation, la mise à disposition d'un service de cars n'est pas reconduite cette année.

❖ Concours de dessin :

Cette année, les enfants nés de 2002 à 2010 sont invités à dessiner sur le thème de Noël.

Les heureux lauréats de chaque catégorie recevront un chèque cadeau lors du goûter :

- 1^{er} prix : 20 €
- 2^{ème} prix : 15 €
- 3^{ème} prix : 10 €

Vite les enfants, à vos crayons, la délégation attendra vos œuvres jusqu'au 12 Novembre !

❖ **Questionnaire pour les sorties Ado et Actifs :**

Les membres du CDAS souhaitent organiser une enquête auprès des agents afin de connaître leurs désirs en matière de sortie.

Une unique question leur sera posée : « Avez-vous un souhait de sortie pour vous et vos enfants et jusqu'à quel montant maximum êtes vous prêts à participer ? ».

6. Questions diverses :

❖ **Restauration :**

➤ **R.I.A. de Brest :** Les usagers font état d'un affaiblissement récurrent de la qualité ou de la variété des plats proposés. Le délégué portera une attention particulière à cette question.

➤ **R.I.A de Quimper :** Les agents des finances, non inscrits au restaurant, se voient appliquer un surcoût important, le prix du repas dépassant largement le montant du remboursement de leurs frais de repas lors d'un stage ou d'une réunion. Le délégué, dans le cadre de la convention passée avec le restaurant, recherche une solution qui permettra aux agents de ne pas être pénalisés. Les pistes évoquées sont la distribution de cartes de restauration aux formateurs, chefs de service ou agents, ou l'utilisation de nos superbes cartes de fonctionnaire....

❖ **ATSCAF :** Forte de 51000 adhérents, l'Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières, fondée il y a 60 ans par René BEDENNE, comporte 128 sections locales. Cette association, qui bénéficie de subventions, propose des activités et des prestations basées sur les loisirs, la pluralité des offres et des tarifs évoluant en fonction du nombre d'adhérents. Afin de permettre aux agents de pouvoir continuer à bénéficier de cette offre alternative, l'ATSCAFF lance une campagne d'adhésion, à laquelle FO 29 s'associe. En effet, intégrer les subventions de cette association au budget de l'action sociale dans un contexte de coupes sombres dans les différents budgets de l'Etat et de baisse des moyens alloués à l'action sociale reviendrait à pénaliser les agents des administrations financières, sans oublier que l'associatif constitue un des piliers de notre vie sociale, démocratique, civique et culturelle, alors, adhérons !

❖ **Association PARASOL :** Les réductions d'effectif impactant à hauteur de 50% le personnel de la délégation du Finistère, notre Assistante de Service Social ne pourra plus animer cette association amitié-finances, avec grands regrets.

❖ **Retraités :** Une réflexion est engagée au plan local pour transmettre les informations de l'action sociale à l'ensemble des retraités résidant en Finistère, ainsi que sur les modalités d'envoi, l'affranchissement impactant les crédits du B.I.L..

❖ **Votre délégation FO DGFIP 29 :** Nous souhaitons à notre camarade Marie-Claire MASSON une bonne installation en Polynésie, de jolies fleurs de tiaré et des parfums vanillés. Merci Marie-Claire pour ta participation active dans la section du Finistère et ta bonne humeur si agréable. Notre camarade Murielle PODEUR te remplace.

❖ **Dernière minute :** Le délégué a passé une convention avec l'association qui gère le restaurant de la Direction des Approvisionnements de la Poste : les agents de Morlaix, relogés à titre provisoire à la DAPO ont dorénavant accès à ce restaurant, le prix du repas sera, pour les agents, sans surcoût par rapport à l'existant. Le prix du repas étant néanmoins plus élevé, la différence sera financée par un abondement complémentaire des crédits « Restauration », complément demandé par le Délégué. S'agissant du cuisinier du restaurant du Pouliet, en chômage technique jusqu'alors, un emploi de cuisinier lui est réservé à la DAPO par convention passée entre l'association de restauration de la DAPO et EUREST.

Vos représentants FO DGFIP29 en CDAS : Martine Provost-Leroux (SIP Brest Abers), Michelle Gally-Pouliquen (Trésorerie de Brest Municipale).

LE 4 DÉCEMBRE

FO
la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER